

Peachy était aussi l'architecte du Séminaire lors de la construction du toit actuel de l'Université.

M. G. Boucher de Boucherville vient d'offrir au musée de zoologie une précieuse collection d'insectes du Brésil. Outre bon nombre de papillons d'une grande beauté elle renferme un *fulgore porte-lanterne*, remarquable par un développement très-considérable de la tête. Cet animal possède, vivant, la faculté d'émettre de la lumière comme nos mouches-à-feu, l'éclat toutefois en est bien plus vif. On dit de plus que la piqûre de cet hémiptère est très-dangereuse.

Depuis plusieurs semaines les salles et les dortoirs ont reçu bon nombre de visites de la part des voleurs. On a dû placer des gardiens chargés de surveiller les sa les pendant qu'elles restent inoccupées. La manière dont les objets disparaissent indique que les voleurs sont parfaitement au courant des divers mouvements de la maison.

C'est aujourd'hui que se donne la fête au sucre annuelle. Après de nombreux efforts, nos confrères physiciens sont parvenus à collecter la somme d'argent qui doit nous assurer abondance et qualité de plats sucrés de toute nature. Nous leur devons nos plus sincères remerciements.

Vendredi dernier, grand jeûne du jubilé à l'Archevêché, aux Ursulines, au Séminaire et dans plusieurs autres communautés. Destruction phénoménale d'anguilles et de harengs, de riz, de sirop et de confitures.

Société Laval.—La Société Laval, si l'on en juge par l'ardeur et l'activité de ses membres, ne menace pas d'ici à long-temps de s'endormir sur ses lauriers. Le 20 de ce mois, elle donnait pour la seconde fois, cette année, aux élèves de la Grand'Salle le spectacle toujours si attrayant d'une lutte improvisée entre deux jeunes orateurs. Le droit et la médecine étaient en présence. M. J. Bauset, dans un discours brillant et pathétique, s'attacha à faire valoir le rôle si plein de dévouement des médecins dans la société. M. J. Bouffard lui succéda, établissant, en quelques paroles habiles et bien tournées, que les médecins, avec toutes leurs doses et leurs pilules, n'empêchent guère les gens de mourir, tandis que sans le droit et les avocats (qui le représentent), non-seulement les individus ne seraient plus en sûreté, mais encore la société tout entière serait bientôt bouleversée et anéantie.

La Société Laval s'est prononcée d'une manière non équivoque en faveur du droit.

Cette discussion a été suivie d'une élection de nouveaux officiers. Ont été élus :

MM. Edmond Verret, Président.
Ad. Gosselin, V.-Président.
Blaise Letellier, Secrétaire.

Elections de la Société St-Joseph, Collège de Lévis :

Président, M. P. Voyer.
V.-Président, M. T. Lachance.
Secrétaire, M. A. Lachance.

Elections des officiers de la Congrégation :

Préfet, M. L. Belleau.
1er Assistant, M. A. Rousseau.
2ème Assistant, M. T. Labrecque.
Secrétaire, M. A. Fortin.
Trésorier, M. T. Lavzé.

La milice à la petite salle.

Nos confrères de la petite salle sont en train de subir une métamorphose. Faisant divorce complet avec cette allure bénigne et douce que nous aimions à leur voir, un grand nombre se sont faits soldats. Sous les ordres d'un général aussi éclairé que sévère, le nouveau bataillon manœuvre comme autrefois les grenadiers de Napoléon I. Encore quelques jours et nos amis seront prêts à livrer bataille. La question de l'armement, question qui intrigue si fort les puissances militaires modernes, a été envisagée à tous les points de vue par les chefs. Mettant de côté le fusil à aiguille, le chassepot, même l'innocent fusil à pierre qui ratait deux coups sur trois, on a commandé à une *maison canadienne* (la protection ne permettant pas de franchir la frontière) des carabines d'un système tout nouveau, qui chargent ni par la culasse ni autrement et qui joignent à une grande légèreté l'innocuité la plus absolue.

Revue Parlementaire.

***, 21 Avril, 1879.

Les travaux sont repris depuis mardi à la Chambre; les séances se suivent et se ressemblent. Depuis le départ de l'honorable M. H. Langevin, on n'ose presque plus risquer de conjectures sur le résultat de sa mission; mais on attend avec une grande anxiété des nouvelles qui ne peuvent tarder longtemps.

C'est toujours le tarif protecteur qui occupe les séances de l'après-midi et les séances du soir. Tous les items passent après discussion, quelquefois sur division, et à peu près toujours sans amendement.

Imaginez qu'on veut même protéger le Canada contre l'invasion des Chinois. Tout naturellement, c'est la Colombie Anglaise qui fait les premières démar-

ches; étant la province la plus voisine de l'Asie, et partant la plus exposée à l'immigration de la race jaune, elle a dû avant toute autre en apprécier les avantages et les inconvénients. La mesure va être confiée à un comité spécial, et le sort des sujets de l'Empereur Céleste est encore en suspens.

Nous avons eu aussi les résolutions proposées par l'honorable M. Fortin sur un sujet plein d'intérêt et de la plus grande importance pour les provinces maritimes: il s'agit de l'indemnité payée par la grande République aux pêcheries canadiennes. L'honorable député de Gaspé veut que le Gouvernement emploie pour les pêcheries mêmes le revenu de cette indemnité, en repeuplant les bancs de poisson. Cette idée en vaut bien une autre.

Rien d'arrêté encore sur la date de la prorogation des Chambres.

MIA.

Documents inédits.

RELATION DU P. BOUVART.

DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE EN CANADA.

Etablissement de la dévotion de Lorette.

DEUXIEME PARTIE.

En forme de journal, ou l'on marque les avantages de la dévotion de Lorette.

(Suite et fin.)

60 Nous finissons cette année par un de nos domestiques nommé S. Martin, qui étant très-dangereusement malade d'un mal de gorge, et qui, n'ayant pu reposer pendant plusieurs jours, se sentit notablement soulagé le même matin qu'on dit pour lui la messe à Notre-Dame de Lorette, à laquelle il s'était recommandé, et peu après il fut entièrement guéri.

§ 2. Faveurs obtenues de Dieu dans la Lorette du Canada pendant l'année 1675.

Tout au commencement de cette année 1675, Pierre Aunenharitak, huron de nation, eut un vilain abcès qui lui couvrait tout le petit ventre, et qui, entre les douleurs aiguës qu'il lui faisait souffrir lui causait une insupportable rétention d'urine, de sorte qu'il se confessa même comme pour mourir: il eut ensuite la dévotion de se faire apporter en la chapelle pour y communier. Dès le même jour il se sentit soulagé, et son abcès ayant crevé la nuit suivante, il vint le lendemain tout seul remercier la Sainte-Vierge de la santé qu'elle lui avait rendue.

Le dix-huitième de février Nicole Aouegatensti, jeune femme huronne très-accomplie, pour sa vertu, son esprit, et sa voix admirable, avait pris médecine ensuite d'une maladie assez légère qu'elle avait eue, sans un miracle ce remède lui eut causé la mort, au lieu de rétablir sa santé. Voici comment: comme cette